

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-527710

N.D. 34755

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6415

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GOURRY

LIA ASMAE

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0654339113

Total des frais engagés : # 550,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Jennis ayline

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/07/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE M.Y. IDRISSE 1er 86 Bd. M. Idriss 1er (Face à l'Agence de la Poste) Rés. Al Jawher Casablanca - Maroc - ZG / 20 - Casablanca Tél. 0524-42-12-12	15/07/2020	B 280	550.00 DH

Dr. Latifa BADRE

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Dr EL OMARI Med Zakaria

Spécialiste en Anesthésie Réanimation

Gsm: 0660 97 96 93 Tél: 0522 86 02 10

Barcode: 101175933

Ordonnance du docteur : 101175933

Nom et prénom : HAJAR GEURTY MR MME MLL ENF

Age : 22 ans

Référence :

Siège et nature du prélèvement : Poche nas clairante phlegmonose.

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

- Poche nas clairante phlegmonose
multiphiles spontanée
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
MY IDRIS I^{er} (face à l'école Charles de Foucauld Résidence Al Jawaher Casablanca) le 25/02/2018

Radiographies : 25 Bd My Idriss I^{er} (face à l'école Charles de Foucauld Résidence Al Jawaher Casablanca) le 25/02/2018

Date : 10.02.18 Signature :

Dr EL OMARI Med Zakaria
Spécialiste en Anesthésie Réanimation
Gsm: 0660 97 96 93 Tél: 0522 86 02 10
Barcode: 101175933

شارع مولاي إدريس الأول إقامة الجواهر - الدار البيضاء 86
86, Bd. My Idriss I (face à l'école Charles de Foucauld) Résidence Al Jawaher - Casablanca

•: +212 522 861 836 - ☎: +212 522 861 829 - ☎: 0662 05 99 94

Patente : 36349688 - I.C.E : 001633133000057 - INP : 091024588

Dr. Latifa BADRE

Anatomocytopathologiste
Diplômée de la Faculté de
Médecine de STRASBOURG

Date de réception : 10/07/2020 N° d'examen : 2007H0293
Date de réponse : 16/07/2020 Nom et Prénom : Mlle HAJAR GOURTY
Sexe : F Médecin traitant : Dr. EL OMARI
Age : 22 ans

Nature du prélèvement : Masse sus claviculaire

Renseignements cliniques : Masses cutanées phlegmoneuses multiples avec fistulisation spontanée et écoulement purulent.

COMPTE RENDU

Le prélèvement communiqué comporte plusieurs fragments, mesurant entre 0,5 cm et 1,8x1x0,5 cm. Ils sont inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Histologiquement, ils montrent du tissu fibro-adipeux siège de solutions de continuité, comblées par des nappes d'histiocytes spumeux, et des cellules épithélioïdes parfois organisées en follicules et associées à des cellules géantes de type Langhans. Ces cavités sont entourées par un infiltrat inflammatoire polymorphe, fait de lymphocytes, de plasmocytes et de nombreux histiocytes et cellules épithélioïdes. Il s'y associe une hyperplasie des vaisseaux capillaires. Il n'est pas retrouvé d'agent pathogène.

CONCLUSION : Remaniements inflammatoires granulomateux fistulisés sans nécrose caséuse, évoquant en premier une tuberculose, à confronter au reste du bilan.
Absence de signe de malignité

Signé : Dr RAIS Meryem

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
My Idriss 1^{er}
Bd. My Idriss 1^{er} (Face à l'école
Charles de Foucauld) Rés. Al Jawaher
Casablanca 522 86 18 36 / 29 - Casablanca

Signé : Dr L. BADRE

Dr. BADRE Latifa
Anatomocytopathologiste
86, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Tél : 05 22 86 18 36 et 86 18 29
ICE : 00162213300057
CASABLANCA



Dr. Latifa BADRE

Anatomocytobiopathologue
Diplômée de la Faculté de
Médecine de STRASBOURG

Casablanca, le 10/07/2020

Nom & Prénom : HAJAR GOURTY

N° d'examen : 2007H0293

Date réponse : 16/07/2020

FACTURE N° 20/4996

Nature du prélèvement	Cotation	Montant TTC
Masse sus claviculaire	B280	550,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de Cinq cent cinquante Dirhams

Mode réglement :

Signé : Dr L. BADRE

~~LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
MURADRISS 1er
Boulevard Moudaris Al Jawaher
Casablanca 36 / 29 - Casablanca~~